



VILLE D'ARPAJON

Direction des Services Techniques

☎ 01.69.26.15.03

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° ST/2023/107

**OBJET : CIRCULATION TEMPORAIREMENT AUTORISEE
RUE GUINCHARD ET PLACE DU MARCHÉ**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le Code de la route, notamment l'article R 417 ;

Vu l'Arrêté Municipal n° 2022/321 du 13 janvier 2023 réglementant la circulation sur le territoire de la ville d'ARPAJON ;

Vu la demande formulée le 17 avril 2023 par Madame Véronique GARCIN – 22 Place du Marché 91290 ARPAJON – 06.47.92.48.44 concernant un déménagement 22 Place du Marché 91290 ARPAJON ;

Considérant la nécessité d'autoriser la circulation pour ce déménagement ;

Considérant que le déménagement doit avoir lieu les 13 et 14 mai 2023 ;

Le Maire de la commune d'Arpajon.

ARRETE

Article 1 : Les 13 et 14 (après-midi) mai 2023, la circulation sera autorisée à contresens Rue Guinchard et Place du Marché.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché 48 heures avant le début du déménagement par les soins du bénéficiaire.

Article 3 : Cette autorisation pourra être modifiée, voire supprimée par nécessité de service ou par mesure de sécurité en raison de circonstances particulières ou des conditions atmosphériques.

Article 4 : Les véhicules en infraction seront verbalisés et enlevés par les services de Police aux frais et risques du contrevenant.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Directrice Générale des Services,
- Madame la Commissaire de Police d'Arpajon,
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale d'Arpajon,
- Madame Véronique GARCIN, bénéficiaire de l'autorisation.

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait Arpajon le **09 MAI 2023**



Le Maire Adjoint,

Thierry FICHEUX

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le Maire,
Christian BERAUD